

---

### Publication de dispositif

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

*Bregnard Roger*, fils de Roger et de Marguerite, née Eglin, né le 10 octobre 1938, à Porrentruy, originaire de Bonfol, mécanicien sur autos, domicilié c/o Sitransbois SA, case postale 234, Abengourou (République de Côte d'Ivoire); méc mot à cp mat IV/11;

vous êtes avisé que le tribunal militaire de division 1 a rendu le 3 décembre 1986 une décision, dont le dispositif est le suivant:

1. Le jugement contumacial du tribunal militaire de division 1 du 17 mars 1982, reconnaissant Roger Bregnard coupable d'insoumission intentionnelle et le condamnant à la peine de 20 jours d'emprisonnement et aux frais de la cause fixée à 400 francs est définitif et exécutoire.
2. Le refus du relief est susceptible de recours au sens des articles 195 ss PPM (art. 195, let. d, PPM) dans les vingt jours dès la présente publication. Le recours doit être déposé par écrit, avec motifs et conclusions, auprès du tribunal militaire de division 1 (art. 197 PPM).

18 février 1987

Tribunal militaire de division 1:  
Le président, major Pierre-Ami Chevalier

## Citations

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

*Genetti Philippe*, fils de Marco et d'Andrée, née Fumeaux, né le 19 septembre 1951, à Ardon, d'où originaire, radio-électricien, précédemment domicilié à Sion, actuellement sans domicile connu; pi tg à cp tg II/10;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 26 mars 1987, à 9 heures, à Moudon, Hôtel-de-Ville, Salle du tribunal de district, sous l'inculpation de refus de servir et d'inobservation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

17 février 1987

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, major Eugène Ruffly

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

*Delajoux Stéphane*, fils de Jean-Jacques et d'Antoinette, née Maier, né le 26 juin 1964, à Genève, d'où originaire, étudiant, précédemment domicilié à 1234 Vevey, route de Troinex 32, actuellement sans domicile connu; recr non incorporée;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 9 avril 1987, à 9 h. 45, à Cully, Collège des Ruvines, Salle du tribunal de district, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle, subsidiairement de refus de servir.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

17 février 1987

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, Lt-colonel François Pfefferle

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

*Vouilloz Yvan*, fils de René et de Simone, née Zuchuat, né le 26 septembre 1957, à Martigny, d'où originaire, manœuvre, actuellement sans domicile connu; can lm à cp lm ld 5;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 23 avril 1987, à 9 h. 45, à Martigny, Grande salle de l'Hôtel-de-Ville, 1<sup>er</sup> étage, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle, d'inobservation de prescriptions de service, d'abus et de dilapidation de matériel, sous réserve d'acceptation de votre demande de relief concernant le jugement du tribunal militaire de division 10A, du 24 juin 1982. Vous êtes en outre accusé d'insoumission intentionnelle, d'inobservation de prescriptions de service et de service militaire étranger.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

20 février 1987

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, Lt-colonel André Viscolo

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

*Sahli Christophe*, fils de Jean et d'Anne-Tille, née Baer, né le 25 décembre 1960, à Neuchâtel, originaire de Wohlen bei Bern, chauffeur, précédemment domicilié à 1205 Genève, rue des Pavillons 10; auto à cp rens 3;

*Giroud Alfred*, fils d'André et de Geneviève, née Saugy, né le 5 octobre 1953, à Lausanne, originaire de Lovatens, travailleur temporaire, précédemment domicilié à 1218 Grand-Saconnex, avenue Auguste-Vilbert 64; can lm à cp ld fus IV/123;

tous deux actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le vendredi 13 mars 1987, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2<sup>e</sup> étage, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

23 février 1987

Tribunal militaire de division 2:

Le président, Lt-colonel Michel Jaton

## Citation

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

*Megroz Yvan*, fils d'Henri et de Françoise, née Le Ru, né le 6 octobre 1964, à La Chaux-de-Fonds, originaire de Lutry, monteur-électricien, précédemment domicilié à 1232 Confignon, route de l'Aire 27; actuellement sans domicile connu; précédemment recr trm, actuellement inapte au service;

vous êtes cité à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le vendredi 13 mars 1987, à 8 h. 30, à Rolle, Le Château, Salle du Conseil communal, sous l'inculpation de refus de servir et éventuellement d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

23 février 1987

Tribunal militaire de division 2:

Le président, Lt-colonel Jacques Couyoumtzelis

31286

## Publications des tribunaux

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1987
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	08
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	03.03.1987
Date	
Data	
Seite	777-780
Page	
Pagina	
Ref. No	10 105 020

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.